

**REGLES PARTICULIERES  
CHAMPIONNAT DE FRANCE  
PIT BIKE**

**REGLES PARTICULIERES  
CHAMPIONNAT DE FRANCE PIT BIKE**

**ARTICLE 1 – CATEGORIES ET COUREURS ADMIS**

La Fédération Française de Motocyclisme met en compétition pour 2019 les Championnats de France Pit Bike Kids, Open et Féminin, les Trophées de France Promotion, Vétéran et Super Vétéran, les Challenges Amateur et Semi-Auto. Une catégorie Loisir sera organisée sur chacune des épreuves du championnat.

Les épreuves des différents championnats de France FFM sont ouvertes aux pilotes de nationalité étrangère titulaires d'une licence annuelle délivrée par la FFM. Ils pourront figurer au classement cumulé du cycle d'épreuves auquel ils participent et concourir pour le titre de champion de France.

Il sera interdit d'organiser une autre épreuve de Pit Bike la veille ou le même jour qu'une épreuve comptant pour le championnat de France de Pit Bike dans la ligue.

Un titre de champion de France sera décerné dans chacune des catégories suivantes :

- **Kids**
- **Open**
- **Féminine**

Un titre de vainqueur de Trophée sera décerné dans chacune des catégories suivantes :

- **Promotion**
- **Vétéran**
- **Super Vétéran.**

Les pilotes inscrits dans une catégorie ne pourront pas en changer sauf sur décision du délégué pour des raisons de sécurité.

Pour toutes les catégories sauf loisir, les licences à la journée ne seront pas acceptées.

**Championnat de France Kids :**

Limité à 24 pilotes (avec un maximum de 26 pilotes en fonction de la configuration de la piste).

Peuvent prétendre participer à ce championnat tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM NJ, NCO, NPP ou internationale et titulaires du guidon d'or ou à partir de 12 ans du CASM.

*Ages :* de 11 ans à 14 ans

*Cylindrées :* de 125cc jusqu'à 150cc

*Plaques Numérotées :* Fond blanc / numéro noir

**Championnat de France Open et Trophée de France Promotion :**

Limité à 24 pilotes (avec un maximum de 26 pilotes en fonction de la configuration de la piste).

Peuvent prétendre participer à ce championnat tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM NJ3C, NCO, NPP et titulaire du CASM.

*Ages :* à partir de 15 ans

*Cylindrées :* de 125cc jusqu'à 190cc

*Plaques Numérotées :* Fond noir / numéro blanc

A l'issue de la saison, les 3 premiers pilotes du classement du Trophée de France Promotion auront l'obligation d'intégrer le Championnat de France Open. Ils ne seront donc plus autorisés à s'engager dans une autre catégorie.

**Challenge Semi-Auto et Championnat de France Féminin :**

Limité à 24 pilotes (avec un maximum de 26 pilotes en fonction de la configuration de la piste).

Peuvent prétendre participer à cette catégorie tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM NJ, NCO NPP et titulaire du CASM.

*Semi-Auto* : à partir de 12 ans

*Cylindrées* : de 88cc jusqu'à 110cc

*Plaques Numérotées* : Fond vert / numéro blanc

*Féminine* : à partir de 15 ans

*Cylindrées* : de 125cc jusqu'à 190cc

*Plaques Numérotées* : Fond rose / numéro blanc

**Challenge Amateur :**

Limité à 2 séries de 24 pilotes (avec un maximum de 26 pilotes en fonction de la configuration de la piste).

Peuvent prétendre participer à cette catégorie tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM NJ3C, NCO NPP.

*Ages* : à partir de 15 ans

*Cylindrées* : de 125cc jusqu'à 190cc

*Plaques Numérotées* : Fond bleu / numéro blanc

A l'issue de la saison, les 3 premiers pilotes du classement du Challenge Amateur auront l'obligation d'intégrer le Trophée de France Promotion. Ils ne seront donc plus autorisés à s'engager dans une autre catégorie.

**Trophée Vétéran et Super Vétéran :**

Limité à 24 pilotes (avec un maximum de 26 pilotes en fonction de la configuration de la piste).

Peuvent prétendre participer à ce Trophée tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM NCO, NPP et âgés de 38 ans minimum.

*Ages* :

*Vétéran* : 38 ans minimum / 44 ans maximum

Les pilotes devront avoir 38 ans le jour de la 1<sup>ère</sup> épreuve. Pour la limite d'âge maximum les pilotes ne devront pas avoir 45 ans au cours de l'année (né au plus tard en 1975).

*Super- Vétéran* : A partir de 45 ans.

Les pilotes devront avoir 45 ans dans l'année du championnat.

*Cylindrées* : de 125cc jusqu'à 190cc

*Plaques Numérotées* : Fond jaune / numéro noir

**Catégorie Loisir :**

Limité à 24 pilotes (avec un maximum de 26 pilotes en fonction de la configuration de la piste).

Peuvent prétendre participer à cette catégorie tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM NCO, NPP et licence à la journée (uniquement prise via l'intranet FFM, aucune licence ne sera délivrée le jour de l'épreuve) et non classé au Championnat de France Pit Bike des 2 dernières années. Classement à la journée uniquement.

*Ages* : à partir de 15 ans

*Cylindrées* : de 110cc jusqu'à 190cc

*Plaques Numérotées* : Libre

## **ARTICLE 2 – ACCUEIL- HORAIRE**

Les pilotes devront se présenter au contrôle administratif munis de leur licence, de leur guidon d'or ou CASM et d'une pièce d'identité.

Les mécaniciens et panneauteurs devront se présenter en personne au contrôle administratif munis de leur licence et d'une pièce d'identité.

Chaque pilote se verra remettre 5 badges :

Avec accès piste :

- pilote
- mécanicien, titulaire d'une licence délivrée par la FFM de l'année en cours
- panneauteur, titulaire d'une licence délivrée par la FFM de l'année en cours

Sans accès piste :

- 2 accompagnateurs

Pour les épreuves diurnes :

16h00 - 18h45	Contrôle administratif
16h00 - 19h00	Contrôle technique
19h15	Briefing des pilotes
19h30	Réunion du jury

Pas de contrôle le matin de l'épreuve.

Pour les épreuves nocturnes : Les contrôles administratif et technique auront lieu la veille de l'épreuve de 16h00 à 19h00 et le matin de l'épreuve de 8h00 à 12h00.

## **ARTICLE 3 - NUMEROS DE COURSE**

Les numéros de course seront déterminés par la liste émise par la FFM et valable pour toute la saison 2019 (voir article 6.3 du règlement Général).

## **ARTICLE 4 – ENGAGEMENT :**

Pour la catégorie « Loisir », le droit d'engagement est fixé à 70 €.

Pour les autres catégories, les engagements seront ouverts jusqu'au 28 février 2019 aux pilotes souhaitant participer à l'intégralité du championnat. Le droit d'engagement sera de 65 €.

A partir du 1er mars 2019, les engagements seront ouverts aux pilotes souhaitant participer à une ou plusieurs épreuves. Le droit d'engagement sera de 80 €.

En priorité seront sélectionnés les pilotes s'étant engagés sur la totalité des épreuves dans l'ordre des inscriptions. Dans la limite des places disponibles, les pilotes seront sélectionnés ensuite en fonction du nombre d'épreuves où ils sont inscrits et ensuite en fonction de la date d'inscription.

Dans les deux cas, la priorité sera donnée aux pilotes ayant été classés et ensuite aux pilotes ayant participé au même championnat de France 2018.

Les engagements seront encaissés 30 jours avant l'épreuve. Le paiement ne pourra alors être fait que par carte bancaire. Plus aucune demande d'engagement ne sera acceptée 10 jours avant la manifestation.

Les pilotes n'auront pas la possibilité de rouler dans 2 catégories le même jour.

Pour tout autre point, se référer à l'article 7 du Règlement Général Motocross.

## **ARTICLE 5 – FORMULE**

Le championnat de France Pit Bike 2019 se disputera au cours des épreuves de classement inscrites au calendrier.

## **ARTICLE 6 – DEROULEMENT DE LA MANIFESTATION**

Le briefing est obligatoire pour tous les pilotes.

Les horaires et les manches seront adaptés en fonction du nombre d'engagés.

Pour la catégorie Open/Promotion :

- 1 séance d'essais libres de 9 mn
- 1 séance d'essais chronos de 9 mn. La séance d'essais chronométrés déterminera la place sur la grille.
- 3 manches de 9 mn + 1 Tour.

Pour les catégories : Kids, Vétérans et Semi-Auto-Féminines :

- 1 séance d'essais libres de 9 mn
- 1 séance d'essais chronos de 9 mn. La séance d'essais chronométrés déterminera la place sur la grille.
- 3 manches de 9 mn + 1 Tour.

Pour la catégorie Amateur :

- Essais libres de 7 mn
- 1 séance d'essais chronos de 7 mn par groupe.
- 3 manches de 8 mn + 1 Tour

2 séries :

Les pilotes seront répartis entre deux groupes "A" et "B" en fonction de leur classement (tirage au sort pour la 1ère épreuve et classement provisoire pour les autres épreuves). Les pilotes non classés viendront ensuite par ordre numérique.

Les 12/13 premiers de chaque série seront qualifiés (2 fois 24/26 pilotes). Les autres pilotes participeront à la manche des non qualifiés.

L'entrée en grille se fera de la manière suivante 1<sup>er</sup> de la série A, 1<sup>er</sup> de la série B, 2<sup>ème</sup> de la série A, 2<sup>ème</sup> de la série B, etc.

*Manches des non qualifiés :*

- 3 manches de 7mn + 1 Tour pour les non qualifiés.

Les manches des non qualifiés seront organisées uniquement si un minimum de 15 pilotes est présent.

Pour la catégorie Loisir :

- 1 séance d'essais libres de 7 mn
- 1 séance d'essais chronos de 7 mn. La séance d'essais chronométrés déterminera la place sur la grille.
- 2 manches de 7 mn + 1 Tour.

## **ARTICLE 7 – CLASSEMENT**

Les points seront attribués selon le barème défini à l'article 10.7 du Règlement Général Motocross.

Le barème des points attribués pour le classement des féminines dans la catégorie Semi-Auto sera le suivant 10-8-6-5-4-3-2-1-1-1-etc.

Le classement se fera sur l'addition de la totalité des manches.

Pour être classés, les pilotes devront avoir fait au moins 1 tour et avoir franchi au minimum une fois la boucle chronométrage.

En cas d'ex æquo au classement général d'une course, on tiendra compte du classement de l'arrivée de la dernière manche.

En cas d'ex æquo au classement du championnat, on prendra pour chacun le nombre de places de premier, deuxième, troisième, etc... jusqu'à obtenir une différence entre les pilotes.

En dernier ressort le dernier meilleur résultat sera déterminant.

Podium :

A l'issue de la journée, les clubs devront récompenser :

- Les 3 premiers du classement Kids
- Les 3 premiers du classement Open
- Les 3 premiers du classement du Trophée Promotion
- Les 3 premiers du classement Semi-Auto
- Les 3 premiers du classement Amateur
- Les 3 premiers Vétéran
- Les 3 premiers Super Vétéran
- Les 3 premiers du classement Féminin
- Les 3 premiers des manches des non qualifiés
- Les 3 premiers de la catégorie Loisir

Soit 30 trophées

S'il y a moins de 7 pilotes dans une des catégories, seul le vainqueur sera récompensé.

La présence des pilotes est obligatoire à la remise des prix, dans une tenue correcte et suivant un comportement digne d'un sportif.

## **ARTICLE 8 – TECHNIQUE**

### **Equipement obligatoire :**

- Casque intégral homologué aux normes FIM :

Europe ECE 22-05 'P'

Japon : JIS T 8133 : 2007 (valide jusqu'au 31/12/2019) ou JIS T 8133:2015

USA : SNELL M 2010 (valide jusqu'au 31/12/2019) ou SNELL M 2015

- Lunettes Moto Tout Terrain.
- Gants
- Pantalon et maillot manche longue de type Tout Terrain
- *Protection dorsale et pectorale aux normes :*
  - Pectorale, norme EN 14021 ou Label FFM
  - Dorsale, norme EN 1621-2 ou Label FFM
  - Gilet intégral (Pectorale et dorsale intégrées), normes EN 14021 pour la pectorale et EN 1621-2 pour la dorsale ou Label FFM
- Bottes tout terrain obligatoires (les mini ou demi bottes sont interdites)

### **CONTROLE DES MACHINES :**

#### Machines Kids, Open, Promotion, Féminine, Amateur et Loisir :

- Ø de la roue arrière : 12 ou 14 maximum
- Moteur 4 temps Horizontal
- La roue avant peut avoir un diamètre de 14 maximum
- Hauteur du T de fourche 95cm maximum (du sol au-dessus du T)
- La distance entre l'axe de la roue avant et arrière doit être inférieure à 124 cm.

#### Machines Semi-Auto :

- Ø de la roue arrière : 10 ou 12 maximum
- Moteur 4 temps Horizontal
- La roue avant peut avoir un diamètre de 12 maximum
- Embrayage automatique
- Hauteur du T de fourche 95cm maximum (du sol au-dessus du T)
- La distance entre l'axe de la roue avant et arrière doit être inférieure à 115 cm.

#### Décibel :

La méthode de prise de son appliquée sur la « 2M max ». Voir le Règlement Technique Motocross.

### **ARTICLE 9 - ENVIRONNEMENT**

Toutes les opérations de mécanique, vidanges et autres, s'effectueront avec un tapis de sol environnemental homologué sous la moto. Le non-respect de cette règle entrainera l'exclusion immédiate de l'épreuve. Toutes les huiles et hydrocarbures devront être récupérés dans les récipients réservés à cet effet et acheminés par vos soins dans des centres de recyclage.

L'ensemble des déchets ménagers devra être collecté dans des sacs plastique et évacué dans des poubelles ou containers mis à disposition sur les terrains ou à votre domicile.

Nous devons respecter l'environnement et laisser un parc-coueurs propre.

Les groupes électrogènes doivent être arrêtés dans le parc pilotes au plus tard à 23h00, les pilotes doivent respecter le silence passé cette heure sous peine d'exclusion lors de la prochaine épreuve.

Pour les points non précisés au présent règlement, se reporter au Règlement Général Motocross.